



Mazet St Voy 43

Compte-rendu Conseil Municipal du 20 Décembre 2025

Présents : Alain Debard, Lucien Roux, Hébert Masse, David Genest, Magali Ruel, Pascal Riou, Pierre Suchère, Audrey Pouix, Catherine Cachard, Gilbert Ruel

Absents : Brigitte Royet pouvoir à Gilbert Ruel, Edith Battentier pouvoir à Lucien Roux, Thomas Guilhot, Lise Russier

Compte-rendu réunion conseil municipal du 27/11/2025 : adopté à l'unanimité

Tarifs Municipaux : les tarifs ci-dessous sont adoptés à l'unanimité

Tarifs 2026		
LOCATION LOCAUX	Appartement T2 Allée des Jardins (mensuelle)	350.00 €
	Local prothésiste dentaire	150.00 €
	Halle Fermière (mensuel)	210.00 €
SALLE LE CALIBERT	Location la journée:: associations communales	gratuit
	Caution demandée	500.00 €
	associations extra-communales	400.00 €
DROITS DE PLACE	Le mètre linéaire	0.50 €
PHOTOCOPIES	Photocopies	0.20 €
OUTILLEURS	Camions ordinaires	45.00 €
	Semi- remorques	55.00 €
CIMETIERE	Concessions le m ²	225.00 €
	1 place 2,94 m ²	661.50 €
	2 places 4,90m ²	1 102.50 €
	Caveaux le m ²	831.00 €
	6 m ²	4 986.00 €
COLOMBARIUM	1 case (10ans)	490.00 €
	1 case (50 ans)	690.00 €
TRAVAUX EN REGIE	Coût horaire Engin+Conducteur	110.00 €
	Main d'œuvre	40.00 €
SERVICE DE L'EAU	Abonnement	80.00 €
	Prix du m ³	0.910 €
	Forfait branchement TTC (jusqu'à 15 m)	1 656.00 €
	Le ml supplémentaire TTC	20.00 €
	Rétablissement abonnement suspendu à la demande de l'abonné TTC	400.00 €
SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT	Abonnement	77.00 €
	Redevance au m ³	1.15 €
	Participation pour Assainissement Collectif	2 550.00 €
	Frais de branchement sur devis au coût réel	

Tarif déneigement par des déneigeurs privés : Les heures de déneigement seront payées 85 euros l'une avec un forfait de 850 € minimum.

Tarifs Camping : les tarifs ci-dessous sont adoptés à l'unanimité

Tarifs Camping Municipal (saison 2026)

Ouverture du Samedi 11 Avril au Dimanche 25 Octobre

Forfait journée Camping-car ou caravane 2 personnes + électricité ou tente avec électricité	17.00 €
Personne supplémentaire + de 3 ans	4.50 €
Emplacement toile de tente	13.00 €
Forfait annuel caravane 2 personnes	836.00 €
Personne supplémentaire en forfait annuel	178.00 €
Forfait mobil-home	1 795.00 €
Machine à laver, le jeton	4.80 €
Douche municipale	2.25 €
Borne vidange camping car	2.05 €
Stationnement camping car	8.15 €
Location chalets à la semaine (Haute saison) *	520.00 €
Location chalets à la semaine (Basse saison)	393.00 €
Location chalets week-end (Basse saison)	163.00 €
Nuitée (Basse saison)	82.00 €
location chalets quinzaine basse saison	593.00 €
location chalets au mois basse saison	887.00 €

* Haute saison : semaines 29, 30, 31, 32, 33,34 soit (du 11 juillet au 22 août)

fourniture de draps sur demande gratuite

Courts de Tennis, gratuité pour habitants recensés dans la commune

Forfait 10 h : 40,00 €

Carte annuelle : 70,00 €

Taxe de séjour: 0,66 €

Taxe de séjour: 0,00 €/nuit

Vente bien de section à l'Aulagnier Grand à M Cachard

Deux tarifs seront applicables, dans un périmètre de 50m autour de la maison le terrain sera vendu 10€ le m², au-delà de ce périmètre il sera vendu 1€ le m².

L'emprise exacte de l'acquisition sera déterminée sur le terrain avant lancement de la procédure de vente d'un bien de section

Acquisition de terrain pour aménagement Rue du Lizeux

Afin de permettre l'aménagement de la Rue du Lizeux il convient d'acheter au prix de 30€ le mètre carré une partie de la parcelle AE 425 à Mme Anna COTTE et M Bernard COTTE (Environ 80 m² à préciser au moment du bornage) et la parcelle AE 426 de 89 m² à M Yvan BARRIOL

Décisions modificatives

2025 ASSAINISSEMENT

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6061 : Fournitures non stockables (eau, énergie..)	120.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	120.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-66112 : Intérêts - Rattachement des ICNE	0.00 €	120.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	0.00 €	120.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	120.00 €	120.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général	0.00 €		0.00 €	

2025 EAU

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-604 : Achats d'études, prestations de services	480.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	480.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-66112 : Intérêts - Rattachement des ICNE	0.00 €	480.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	0.00 €	480.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	480.00 €	480.00 €	0.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
R-13111 : Agence de l'eau	0.00 €	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €
R-1641 : Emprunts en euros	0.00 €	0.00 €	0.00 €	10 000.00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €	0.00 €	10 000.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	0.00 €	10 000.00 €	10 000.00 €
Total Général	0.00 €		0.00 €	

2025 CAMPING

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6135 : Locations mobilières	1 700,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6281 : Concours divers (cotisations...)	0,00 €	90,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	1 700,00 €	90,00 €	0,00 €	0,00 €
D-66112 : Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00 €	1 610,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	0,00 €	1 610,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	1 700,00 €	1 700,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026
Conformément aux dispositions de l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales le conseil municipal autorise M le Maire à engager, liquider et mandater les dépense d'investissement, dans la limite de :

Budget Général :

Chapitre 204 : 11500 €

Chapitre 21 : 250000 €

Budget de l'eau

Chapitre 21 : 40947 €

Budget Assainissement

Chapitre 21 : 12438 €

Budget Camping

Chapitre 21 : 8262 €

Temps de travail personnel communal

Le Conseil Municipal fixe la durée du temps de travail d'un emploi à temps plein à 1607 heures par an, et sollicite pour avis le CST.

Chantal Crouzet

Le conseil municipal décide de proposer un contrat de quatre mois à Chantal Crouzet à compter de la date de son départ en retraite.

Ménage Salle du Calibert et Ecole : la commune va proposer un emploi de 10 heures hebdomadaires

Mise à disposition des salles communales : une convention de mise à disposition va être établie et soumise à toute association utilisant une salle communale à compter du 1 janvier 2026, il sera demandé une caution de 500 euros, le conseil Municipal autorise M le Maire à signer ces conventions **Adressage** :

la parcelle AE 541 aux Hostes aura comme adresse 126 Route des Ruches

Mutuelle Santé personnel :

Après avis favorable du CST, le conseil municipal décide d'apporter une participation mensuelle de 30 euros par agent adhérent à la mutuelle santé retenue par le CDG43.

Mise à disposition locaux pour l'Association des lectures sous l'arbre

Les Lectures sous l'arbre souhaiteraient disposer de façon permanente d'un local pour son secrétariat, il est proposé de mettre à disposition gratuitement un appartement communal route de Tence ; l'association aura à sa charge les abonnements et consommations Eau, Electricité, Internet - téléphone.